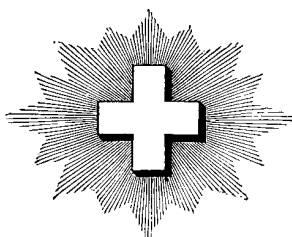


CONFÉDÉRATION SUISSE

BUREAU FÉDÉRAL DE LA



PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

EXPOSÉ D'INVENTION

Brevet N° 27837

3 avril 1903, 6¹/₂ h. p.

Classe 64

F. HENCHOZ & fils, Locle (Suisse).

Mécanisme de chronographe compteur perfectionné.

L'objet de la présente invention est un mécanisme de chronographe compteur dans lequel les axes de la roue de chronographe et de compteur ont chacun une de leurs extrémités pivotée dans un pont mobile.

Le dessin ci-joint représente, à titre d'exemple, une forme d'exécution de l'objet de l'invention.

Fig. 1 et 2 en sont deux plans;

Fig. 3 est une coupe suivant la ligne 3-3 de fig. 1;

A est une roue à fine denture montée sur l'axe d'une des roues d'un mouvement de montre. *B* est la roue de chronographe dont l'axe est pivoté à une de ses extrémités dans le pont mobile *C*. *D* est la roue de compteur dont l'axe a de même une de ses extrémités pivotée dans le pont mobile *C* qui a une queue pressée contre la roue de colonne *E* par un petit ressort *G* logé dans une noyure de la platine et qui appuie contre l'axe de la roue de chronographe. Ce ressort forme frein et empêche toute rotation de l'axe de la roue de chronographe lorsque cette dernière n'engrène pas avec la roue *A* et il produit l'engrènement de ces deux roues lorsque la queue du pont mobile peut s'introduire entre deux des saillies de la roue de colonne. *F* est le sautoir de

la roue de colonne. *H* est un levier à ressort ayant une saillie appuyant contre la roue de colonne et qui peut, lorsque sa saillie tombe entre deux saillies de la roue de colonne, ramener le compteur et l'aiguille de chronographe à leur position initiale en venant frapper contre des cœurs montés sur les axes des roues de chronographe et de compteur. *I* est le dard monté sur l'axe de la roue du chronographe et qui sert à actionner la roue du compteur. Lorsque le pont mobile bascule pour éloigner la roue de chronographe *B* de la roue *A*, la roue de compteur *D* et le dard *I* s'inclinent, comme on le voit en fig. 3, et le dard *I* peut alors librement être ramené à sa position initiale ainsi que la roue de compteur par le levier *H*. Le pivotement sur ce pont mobile d'une extrémité des axes des roues de chronographe et de compteur forme donc une disposition permettant d'obtenir d'une façon extrêmement simple le retour des aiguilles de chronographe et de compteur à leur position initiale.

EN RÉSUMÉ,

Nous revendiquons:

1 Un mécanisme de chronographe compteur dans lequel l'axe de la roue de chro-

nographe et celui de la roue de compteur ont chacun une extrémité pivotée dans un pont mobile;

2 Un mécanisme de chronographe compteur tel que revendiqué sous chiffre 1, dans lequel l'axe de la roue de chronographe et celui de la roue de compteur sont pivotés à une de leurs extrémités dans un même pont mobile;

3 Dans un mécanisme de chronographe compteur tel que revendiqué sous chiffre 1, un petit ressort appuyé contre l'axe

de la roue de chronographe et formant frein lorsque la roue de chronographe n'engrène pas avec la roue qui sert à l'actionner et produisant l'engrènement de ces deux roues lorsque le pont mobile dans lequel est pivotée une extrémité de l'axe de la roue de chronographe est actionné pour produire la mise en marche de l'aiguille de chronographe.

F. HENCHOZ & fils.

Mandataire: E. IMER-SCHNEIDER, à Genève.

